

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Mercredi 2 septembre 2020

Etaient présents : Mme Isabelle MÉLO, M. Patrick MONOT, M. Patrick HUET, M. Stéphane CHARTIER, M. Elhadji SIMAKHA, Mme Maryline EPYNEAU, Mme Yvette GOURON, M. Jean-Philippe MENARD, M. Nicolas GUILLON, Mme Aurélie GALLET, M. Xavier MORET, Mme Emmanuelle AUDIBERT, M. Grégory BOIRON, M. Patrick MAUNET.

Etait absente excusée : Mme Marie-Christine GENDREAU qui a donné pouvoir à Mme Isabelle MÉLO.

Secrétaire de séance : M. Patrick MONOT.

Le compte-rendu de la séance du 29 juillet 2020 est approuvé.

I – REMBOURSEMENT ANNULATIONS LOCATIONS DE SALLES MUNICIPALES

A) Deux demandes d'annulation de la location de la salle des fêtes ont été reçues, au vu des circonstances exceptionnelles liées à l'épidémie de la covid-19. Considérant qu'à la date de réservation et de la signature de la convention d'utilisation de ladite salle, il est demandé le versement d'un acompte de 30 % du montant total du tarif de la location.

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, donne son accord pour rembourser ces acomptes encaissés représentant la somme de 132 €.

B) Considérant qu'à la date de réservation des salles municipales, les mesures liées à la crise du Covid 19 (mars 2020) n'étaient pas d'actualités,

Considérant que si les réservations étaient antérieures à ces mesures, les demandes d'annulation, avec remboursement de l'acompte de 30 % versé à la signature de la convention de la réservation, seront acceptées à dater du 2 septembre 2020 et pour une durée indéterminée.

II – DÉCISION MODIFICATIVE N° 1 – BUDGET GÉNÉRAL

Le conseil approuve à l'unanimité la décision modificative suivante :

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 022 : Dépenses imprévues section de fonctionnement	420 €	
D 673 : Titres annulés sur exercice antérieur		420 €

III – DEVIS DIVERS

1) TRAVAUX DE VOIRIE

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de réaliser des travaux de voirie, à savoir la mise en œuvre d'un enrobé chaud, voie communale n° 18 « Le Mesnil », et après comparaison des devis reçus, approuve la proposition financière de l'entreprise Luc DURAND, s'élevant à la somme de 19 899.36 € TTC.

2) ENTRETIEN DE VOIRIE

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- décide de réaliser des travaux :

a) d'entretien de voirie, à savoir le débarnage en milieu de chemin, allée de « La Métairie » et allée du « Mesnil ».

b) pour le busage d'un chemin et le remplacement de buses sous la route au lieudit « Lessay ».

- approuve la proposition financière de l'entreprise Patrick TAUGOURDEAU, s'élevant respectivement à la somme de 870 € TTC et de 4 830 € HT, soit un total de 5 700 € TTC.

QUESTIONS DIVERSES

a) Des travaux ont été commandés en urgence à l'école, suite au constat de deux sinistres, à savoir :

- Remplacement de la pompe de recyclage et modification électrique.

- Remplacement du ballon d'eau chaude dans une salle de classe et achat de 4 mètres de revêtement de sol.

b) Entretien du cimetière : réflexions sur les différents modes possibles.

c) Point quand au déroulement de la rentrée scolaire.

d) Concertation quant au nettoyage des emplacements des containers à verres et pour aménagement car trop d'incivilités (casses, détritus, etc.).

e) Arboretum : pas de clôture.

f) Une rencontre entre élus et employés communaux sera organisée prochainement.

Prochain conseil municipal le 14 octobre à 20 h 30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 45

Isabelle MÉLO

Maire,